

3.00 crédits	30.0 h	Q1 ou Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Lambrecht Marie-Laurence (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement est de niveau intermédiaire inférieur et suppose donc une maîtrise productive satisfaisante de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour l'unité d'enseignement de niveau élémentaire (niveau A2 du Cadre européen commun de Référence pour les Langues).
Thèmes abordés	Cette unité d'enseignement est articulée autour de différents thèmes liés principalement au domaine professionnel dans lequel l'étudiant sera appelé à s'insérer. Des thèmes d'actualité seront également abordés. L'UE est axée sur la pratique orale et interactive de la langue.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension. parcourir rapidement un texte long et complexe et en relever les points pertinents. posséder un vocabulaire de lecture large et actif même si quelques difficultés peuvent survenir avec des expressions peu fréquentes. <p><i>Niveau B1+ compréhension écrite du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> comprendre l'information contenue dans la plupart des documents enregistrés ou radiodiffusés, dont le sujet est d'intérêt personnel et la langue standard clairement articulée. suivre une intervention d'une certaine longueur et une argumentation complexe à condition que le sujet soit assez familier et que le plan général de l'exposé soit indiqué par des marqueurs explicites suivre un discours clairement articulé et qui est destiné à l'étudiant dans une conversation courante, même s'il est quelquefois nécessaire de faire répéter certains mots ou expressions. <p><i>Niveau B1+ compréhension orale du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points. développer une argumentation suffisamment bien pour être compris sans difficultés la plupart du temps. donner brièvement des justifications et des explications pour ses opinions, ses projets et ses actes. aborder sans préparation une conversation sur un sujet familier, exprimer des opinions personnelles et échanger de l'information sur des sujets familiers d'intérêt personnel ou pertinents pour la vie quotidienne (famille, loisirs, voyages, faits divers). faire face à un nombre limité de questions directes et simples <p><i>Niveau B1 production orale du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>4</p> <ul style="list-style-type: none"> rédiger de brèves notes simples en rapport avec des besoins concrets. écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ». <p><i>Niveau A2 production écrite du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Code</p> <p>5</p> <ul style="list-style-type: none"> Vocabulaire : consolidation du vocabulaire de base et extension du vocabulaire général ainsi que du vocabulaire juridique. Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais (les adverbes pronominaux, le mot "er", l'inversion, la voix passive, la subordonnée et les conjonctions). <p>Culture</p>

	Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	6/20 seront attribués à l'évaluation permanente (2 pour l'interactivité participative, 2 pour les travaux écrits, 2 pour les travaux oraux). L'évaluation des compétences écrites aura lieu pendant la dernière semaine et sera cotée sur /6, l'évaluation de la compétence orale aura lieu durant la dernière semaine du semestre ou pendant la session d'examens et sera cotée /8. Au cas où l'étudiant échoue, il repassera l'écrit et l'oral durant la session suivante ou durant celle de septembre; l'écrit sera alors coté /8, l'oral /12.
Méthodes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement: cours en groupes de maximum 20. • Charge de travail: Heures présentielles : 30 h Travail autonome : 42 h • Principalement exercices de pratique orale de la langue sur base de dossiers de lecture relatifs au monde professionnel, au domaine d'étude ou à l'actualité. • Matériel de cours : l'étudiant reçoit une partie du matériel au 1er cours et une autre partie au fur et à mesure car le cours est en grande partie basée sur l'actualité (économique, scientifique, sociétale). Une liste de vocabulaire général sur l'entreprise et une autre de vocabulaire ciblé sur son domaine d'études lui seront envoyés par mail. A sa demande, il recevra des exercices de révision grammaticale et les corrigés par mail.
Contenu	<p>Cette unité d'enseignement consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> • revoir et étendre les connaissances lexicales générales ainsi que les connaissances lexicales spécifiques au domaine d'études, • revoir les points de grammaire spécifiques du néerlandais par des exercices écrits et oraux. IL n'y aura pas d'enseignement systématique des règles grammaticales, • exercer et développer les aptitudes réceptives (lecture et audition).
Bibliographie	Dossier de lecture. Documents distribués lors des séances.
Autres infos	Conditions d'accès à cette unité d'enseignement : avant de valider le programme de l'étudiant, le jury restreint se doit de vérifier, si l'étudiant a choisi d'y inscrire cette unité d'enseignement, que la coordinatrice a bien validé l'inscription de cet étudiant dans l'un des groupes, ceci permettant une bonne gestion des groupes au sein de l'Institut des Langues Vivantes.
Faculté ou entité en charge:	ILV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : ingénieur civil en chimie et science des matériaux	KIMA2M	3		
Master [120] : ingénieur civil des constructions	GCE2M	3		
Master [120] : ingénieur civil biomédical	GBIO2M	3		
Master [120] : ingénieur civil mécanicien	MECA2M	3		
Master [120] : ingénieur civil électricien	ELEC2M	3		
Master [120] : ingénieur civil physicien	FYAP2M	3		
Master [120] : ingénieur civil en informatique	INFO2M	3		
Master [120] en sciences informatiques	SINF2M	3		
Master [120] : ingénieur civil électromécanicien	ELME2M	3		
Master [120] : ingénieur civil en mathématiques appliquées	MAP2M	3		
Master [120] en gestion des ressources humaines	GRH2M	3		
Master [120] : ingénieur civil en science des données	DATE2M	3		
Master [120] en science des données, orientation technologies de l'information	DATI2M	3		